

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DES
MINES
AGENCE NATIONALE DU
DEVELOPPEMENT DE L'INVESTISSEMENT
NIF : 411007000100031

AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°10-236 du 07/10/2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, l'Agence Nationale de Développement de l'Investissement « ANDI », informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint n° 01/2014(Relance) relatif à l'installation d'un réseau téléphonique et informatique au profit de 28 Guichets Uniques Décentralisés de l'Agence, paru dans les quotidiens nationaux El Moudjahid du 21/07/2014 et Echorouk du 22/07/2014 et le BOMOP n° 1403 de la semaine du 27/07 au 02/08/2014 et après le refus de visa par la Commission des Marchés de l'ANDI en date du 20/10/2015, l'avis d'attribution provisoire de marché au profit de l'entreprise Sari EGITEL paru dans les quotidiens El Moudjahid du 22/11/2014 et Echorouk du 27/11/2014 et le BOMOP n° 1420 de la semaine du 23 au 29/11/ 2014, est annulé.

ANEP N°351995